

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat

Attribué à

Monsieur Marc FABRE

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en applications des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Référence des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante	21 novembre 2006 (JO 5 décembre 2006)	23/10/2007	23/10/2012
Plomb	21 novembre 2006 (JO 5 décembre 2006)	23/10/2007	23/10/2012
Termites	30 octobre 2006 (JO 11 novembre 2006)	23/10/2007	23/10/2012
DPE	16 octobre 2006 (JO 27 octobre 2006)	23/10/2007	23/10/2012
Gaz	6 avril 2007 (JO 28 avril 2007)	14/11/2007	14/11/2012

Date de certification originale et extensions : **voir ci-dessus**

Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : **voir ci-dessus**

La validité du certificat peut être vérifiée en se connectant sur le site : www.certification.bureauveritas.fr

Date : 9 juin 2008
Numéro de certificat : 1876214

Romain PETIT
Directeur Général

